

Réf: Dossier N° 098218

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPRESSGO »

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan dans la commune d'Adjamé, plus précisément à la Mairie 1 après la Pharmacie de la MAIRIE d'Adjamé, en face de la " RADIO ADJAME FM", Lot 429, Ilot LT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESSGO »

Objet: Le transport et la logistique de biens et de marchandises, Le commerce, La promotion du tourisme, Le bâtiment et les travaux publics, La promotion immobilière, L'imprimerie, Les services divers, La représentation d'entreprises, de sociétés commerciales, de personnes et de diverses marques, L'Import et l'export de divers équipements, matériels, produits et marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Adjamé, Abidjan dans la commune d'Adjamé, plus précisément à la Mairie 1 après la Pharmacie de la MAIRIE d'Adjamé, en face de la " RADIO ADJAME FM", Lot 429,

Ilot LT

Dirigeant(s) : M DIABY SALIM GASSAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03163 du 11/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15745/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

